

Ports de pêche et de plaisance

Les ingénieurs d'Ottawa ne connaissent pas l'eau, pas plus que le type qui reste assis dans un grand bureau à Saint-Jean. On n'aménage pas un bon port à coup d'argent si on ne le dépense pas à bon escient. On peut gaspiller de petites ou de fortes sommes. Les pêcheurs veulent savoir si on les consultera pour qu'ils puissent avoir des ports convenables au lieu d'un gaspillage de fonds publics. Peut-on s'attendre que le bill permettra cette consultation? Comme je n'ai pu obtenir de réponse de notre comité, j'estime donc qu'il est de mon devoir envers les pêcheurs de ma circonscription de dire que la mesure est mauvaise et de voter contre.

Un port de ma circonscription a besoin d'être dragué depuis trois ans. Les pêcheurs savaient qu'il en coûterait \$50,000 pour réparer ce port. Quand je suis allé dans cet endroit, j'ai noté sur un petit bout de papier qu'il en avait coûté \$200,000 au gouvernement pour nommer un ministre d'État, pour lui donner un personnel, un directeur de cabinet et un secrétaire de circonscription. L'installation du député de Crowfoot (M. Horner) a coûté \$200,000. On ne sait pas d'où cette somme est venue, mais quand nous avons demandé que l'on répare les quais, le gouvernement a répondu qu'il n'avait plus de fonds.

Nous avons noté également que le ministre du plaisir et des jeux—pardon, que le ministre d'État à la santé et au sport amateur (M^{me} Campagnolo)—n'avait aucun budget, mais qu'on estime à \$20,000 le coût de son premier safari au Canada. On aurait pu facilement réaménager un petit port pour \$20,000. On m'a demandé comment il se faisait que le ministre pouvait obtenir \$20,000 pour un safari alors que des bateaux ne peuvent accoster que si, la marée est favorable.

M. Bécharde: Quelle a été la réponse?

M. McCain: La réponse a été que le ministre du plaisir et des jeux avait priorité. Peu importe comment l'argent est voté ou dépensé du moment qu'il profite au caucus libéral. Cependant, il n'en va pas de même si un pêcheur ne peut accoster avec son navire. Nous examinons le cas d'un secteur dont la valeur inestimable s'accroît sans cesse sur la côte atlantique. Mais on l'a laissé se détériorer d'une manière tout à fait déplorable.

S'il faut reconnaître un certain mérite au ministre, je suppose que c'est d'avoir pris la direction d'un ministère qui a été fort mal administré. On ne s'est absolument pas préoccupé de l'état des réserves de poisson. Dans les ententes internationales, nous avons traité nos richesses au détriment de nos pêcheurs. Cependant, il fallait faire quelque chose, et c'était ce qu'on était en train de faire au moment où le ministre actuel est entré en fonction. Il a pris la tête d'un ministère qui avait fini par tenir compte de l'avis des députés de l'opposition qui préconisaient une zone de 200 milles. Il a pris la barre à un moment crucial, car les pêches avaient été tellement négligées par le gouvernement Trudeau qu'il ne restait que l'espoir. À ce moment-là, le ministre précédent avait entrepris de consulter les pêcheurs. Des comités de marins, des coopératives, des pêcheurs et des organismes de la côte est et de la côte ouest ont été invités au cabinet du ministre précédent et aux séances du comité. On payait leurs dépenses et on a tenu compte de leurs

opinions. Le ministre a hérité des fruits du labeur de son prédécesseur qui a résisté pendant longtemps pour en fin de compte suivre les conseils des députés de l'opposition et des gens intéressés.

On était encore à dresser des plans quand le ministre actuel a pris le gouvernail et il navigue depuis lors. Il reste beaucoup à faire. Puisque les pêcheurs doivent payer des droits plus élevés, ils veulent savoir s'ils obtiendront plus de permis et de meilleurs privilèges ou s'ils continueront d'être soumis à des restrictions.

M. McGrath: C'est une autre application du principe du paiement par l'utilisateur.

M. McCain: On a dû emprunter cette idée au ministre des Transports (M. Lang). La chose est peut-être possible, ou encore elle venait du premier ministre.

● (1522)

Les pêcheurs veulent savoir où va cette nouvelle génération, parce que c'est toute une génération de pêcheurs qui se perd. Cette déclaration fait sourire les députés des Prairies, mais s'ils visitaient la côte et voyaient ces jeunes désœuvrés, sans permis de pêche et dépouillés de leur patrimoine par des règlements et une gestion, alors ils cesseraient de sourire. La situation est grave.

Au comité, j'ai demandé quelles seraient les conséquences sur les stocks de l'océan si nous accordions aux pêcheurs côtiers des permis plus généreux et que nous leur permettions de pêcher davantage d'espèces. Je n'ai pas encore reçu de réponse. Je connais le cas d'un père et de quatre fils qui veulent tous faire de la pêche, mais avec un seul permis le père ne peut embaucher ses quatre fils. Ils ne peuvent se procurer de bateau, ils ne peuvent obtenir de subvention, et même avec un bateau, ils ne pourraient obtenir de permis. Les pêcheurs de la côte est veulent savoir si on leur accordera de plus grands privilèges moyennant une augmentation des droits. Ils veulent savoir, advenant la nomination d'un grand nombre de gardiens de quai, s'ils seront autorisés à pêcher davantage d'espèces et s'ils auront plus de latitude.

Un homme qui possédait un transporteur de 70 pieds dans la baie de Fundy voulait savoir s'il pourrait obtenir un permis de pêche. Il était sans emploi parce que l'industrie de la pêche où il travaillait avait été recyclée et ce, à bon droit; je ne trouve rien à redire à cela. Notre homme, qui amenait à la côte les prises des pêcheurs de haute mer se retrouvait néanmoins sans emploi. Il ne pouvait obtenir de permis pour pêcher quoi que ce soit, et son embarcation de 70 pieds, qui coûterait au moins \$200,000 aujourd'hui, est en cale sèche, en train de rouiller.

J'ai entendu dire du titulaire que c'était un bon ministre, mais à mon avis, monsieur l'Orateur, c'est un ministre cruel qui, par le biais de règlements incite les jeunes gens de ma circonscription à s'en aller ailleurs, sans être certain que les stocks de poissons seraient mis en péril s'ils étaient autorisés à gagner leur vie chez eux. Au lieu de cela, ils doivent rejoindre les rangs des chômeurs, alors qu'ils ne demanderaient pas mieux que de travailler. Monsieur l'Orateur, ce n'est pas un progrès, et ce n'est pas une bonne mesure.